

## MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

# CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 25 mai 2016 N° 770

### Les comptes de l'État pour 2015 certifiés par la Cour des comptes

La Cour des comptes vient de certifier les comptes de l'Etat pour 2015, ce qui permet, pour la dixième année consécutive, d'en garantir la sincérité et la régularité.

La France est le seul pays de la zone euro dont les comptes sont certifiés et cette certification traduit de nouveau la qualité et la transparence des comptes de l'État. Les efforts réalisés en matière de qualité comptable et les résultats obtenus se traduisent par la diminution du nombre de réserves, de 13 en 2006 lors de la première certification des comptes de l'État à 5 sur les comptes 2015. Par rapport à 2014, 43 composantes de ces réserves ont été levées, ce qui traduit l'amélioration continue des comptes de l'État, qui s'inscrit dans le cadre plus général d'amélioration de la qualité comptable de l'ensemble des administrations publiques.

Michel SAPIN et Christian ECKERT remercient à cette occasion les équipes de la Direction Générale des Finances Publiques, de l'Agence pour l'informatique financière de l'Etat et les autres administrations concernées qui, en liaison avec la Cour des Comptes, œuvrent tout au long de l'année à l'amélioration de la qualité comptable et à une meilleure accessibilité de l'information financière.

L'exercice 2015 est marqué par une amélioration de la situation financière de l'Etat avec des recettes fiscales supérieures à la prévision initiale et la poursuite de la maîtrise des dépenses de l'Etat, qui se traduisent d'une part en comptabilité budgétaire (baisse des dépenses de l'Etat sous norme et amélioration du solde budgétaire), et d'autre part en comptabilité patrimoniale. Les comptes 2015 retracent également la poursuite des mesures de soutien à l'économie avec notamment la montée en puissance du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et la compensation à la Sécurité Sociale des mesures d'allègements de cotisations. Les comptes 2015 montrent enfin que les économies réalisées sont entièrement compatibles avec une gestion publique de qualité (traduite notamment par l'apurement de la dette de l'Etat envers la sécurité sociale et par une baisse de plus d'un milliard d'euros des charges à payer).

En 2015, le résultat budgétaire de l'État s'établit à -70,5 Md€ contre -85,6 Md€ en 2014. Le résultat comptable de l'État, établi selon les normes de la comptabilité générale s'élève à -82,5 milliards €.



#### Bilan simplifié de l'État 2015

(en millions €)	2015	2014 retraité
Immobilisations incorporelles	26 991	26 683
Immobilisations corporelles	466 791	472 768
Immobilisations financières	324 854	330 034
Stocks	33 555	33 684
Créances	89 152	88 388
Trésorerie active	28 843	22 722
Autes	12 109	11 740
TOTAL ACTIF (I)	982 296	986 017
Dettes financières	1 601 614	1 551 080
Dettes non financières	204 107	172 299
Provisions pour risques et charges	134 868	133 399
Trésorerie passive	100 772	94 096
Autres	55 960	56 873
TOTAL PASSIF (hors situation nette) (II)	2 097 321	2 007 746
SITUATION NETTE (III = I - II)	-1 115 025	-1 021 729

#### Compte de résultat simplifié de l'État 2015

(en millions €)	2015	2014 retraité
Charges de fonctionnement nettes	188 918	177 978
Charges d'intervention nettes	136 752	143 490
Charges financières nettes	38 667	31 521
CHARGES NETTES (IV)	364 338	352 989
Produits fiscaux nets	291 596	291 100
Autres produits régaliens nets	8 728	7 680
Ressources propres de l'Union européenne basées sur le revenu national brut et la taxe sur la valeur ajoutée	-18 490	-20 099
PRODUITS RÉGALIENS NETS (V)	281 834	278 681
SOLDE DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE (VI=V-IV)	-82 503	-74 308

Les comptes 2014 ont été retraités des changements comptables intervenus en 2015 pour favoriser leur comparaison.

#### **Contacts presse**:

Cabinet de Michel SAPIN : 01 53 18 41 13 / sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Christian ECKERT : 01 53 18 45 04 / sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

